

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AU MOMENTUM DOCUSIGN PARIS 2019

En vous inscrivant à l'évènement Momentum DocuSign Paris 2019 (l'"**Évènement**") en tant que participant ou participante ("**Participant**"), vous acceptez les conditions générales suivantes (collectivement, le "**Contrat**") avec DocuSign France ("**DocuSign**"). Si vous complétez cette inscription au nom d'une autre personne, vous garantissez que vous l'avez informée du présent Contrat et qu'elle a accepté les présentes conditions générales.

**1. Inscription.** Les participants peuvent s'inscrire à l'évènement sur le site Web DocuSign Momentum Paris à l'adresse <https://www.docusign.fr/docusign-momentum-paris-2019> ou sur place à l'évènement. Les participants doivent porter leur badge d'inscription en tout temps pendant l'évènement. L'accès à l'évènement ne vous sera pas accordé sans les justificatifs d'identité appropriés.

**2. Annulation.** En cas d'annulation pour quelque raison que ce soit, DocuSign ne sera pas responsable envers vous pour votre billet d'avion, hôtel ou autres frais associés. Les demandes d'annulation de votre part doivent être soumises par écrit à [marketingfrance@docusign.com](mailto:marketingfrance@docusign.com). Toute demande d'annulation doit inclure votre nom et votre numéro de confirmation d'inscription.

**3. Code de conduite de l'évènement.** En vous inscrivant et en participant à l'évènement, vous acceptez de vous conformer à tous règles et règlements en matière d'incendie, de sécurité et de santé de la ville, de l'hôtel ou des hôtels de la conférence et du centre des congrès où se tient l'évènement. Vous devez également vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'à toutes les politiques et procédures DocuSign énoncées dans le présent Contrat ou qui peuvent vous être fournies par DocuSign. Les participants qui enfreignent ces règles ou qui se comportent d'une manière dangereuse ou négligente pendant leur participation à l'évènement peuvent se voir demander de partir et se voir interdire de revenir sans remboursement des frais d'inscription du participant.

**4. Autorisation d'utilisation de l'image.** Des photographies et enregistrements audio ou vidéo peuvent être réalisés lors de l'évènement par DocuSign ou en son nom. Vous acceptez que DocuSign puisse utiliser ou partager de telles photographies ou enregistrements contenant votre image ou apparence, s'ils sont capturés, en relation avec tout contenu publicitaire ou promotionnel, programme ou élément pour l'Évènement, pour DocuSign, ou pour toute autre fin légale, y compris l'affichage sur des sites Web publics. DocuSign ne s'engage pas à utiliser votre image, apparence ou nom ou votre image soit utilisée de l'une des façons décrites ci-dessus, veuillez le confirmer par écrit en envoyant un courriel à [marketingfrance@docusign.com](mailto:marketingfrance@docusign.com) avant l'évènement.

**5. Photographie, enregistrement ou utilisation de l'information de l'évènement par les participants.** La photographie, l'enregistrement audio et l'enregistrement vidéo par les participants ne sont pas autorisés sans l'autorisation écrite préalable de DocuSign. Toute l'information que vous avez apprise ou observée relativement à l'évènement, y compris, mais sans s'y limiter, les discours-programmes, les présentations des séances et les noms ou dénominations sociales des autres participants ("Information sur l'Évènement"), est pour votre usage personnel ou à des fins commerciales internes seulement. Vous n'êtes pas autorisé à publier, distribuer, vendre ou rendre disponible d'une autre manière les Informations sur l'Évènement sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de DocuSign.

**6. Programmes d'évènements et capacité.** DocuSign se réserve le droit de modifier le programme et l'horaire de l'évènement, qui est publié à titre indicatif uniquement. DocuSign ne garantit pas et se réserve le droit de refuser, à sa seule discrétion, l'admission à un évènement, une session ou une conférence spécifique. Sauf indication contraire, tous les évènements, conférences et sessions sont assis selon le principe du premier arrivé, premier servi et DocuSign n'est pas responsable envers les participants qui ne peuvent assister à une session complète.

**7. Exonération de garantie.** DocuSign ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit en ce qui concerne tout aspect de l'événement ou tout élément lié à celui-ci ou offert lors de l'événement et, dans toute la mesure du possible en vertu des lois régissant le présent contrat, décline toute garantie implicite, y compris mais sans limitation, les garanties d'aptitude à un usage particulier, d'exactitude, de rapidité et de qualité marchande. L'événement (et les éléments connexes) est fourni "tel quel". DocuSign n'accepte aucune responsabilité ou obligation de votre part ou de la part d'un participant quant à la fiabilité de tout aspect de l'événement ou de toute information fournie lors de l'événement.

**8. Limitation de responsabilité.** Dans la mesure permise par la loi applicable : (i) DocuSign ne sera pas responsable envers vous des coûts dommages ou des pertes indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs, découlant directement ou indirectement de l'Événement ou d'un autre aspect lié au présent Contrat ; et (ii) la responsabilité globale de DocuSign pour toute réclamation directe liée ou découlant de quelque manière que ce soit de l'Événement ou du présent Contrat, que la réclamation soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre (incluant toute action ou omission négligente), sera limitée au montant payé par vous à DocuSign au titre du présent Contrat.

**9. Indemnisation.** Vous acceptez de défendre, d'indemniser et de dégager de toute responsabilité DocuSign et l'Espace de l'Événement ainsi que leurs employés, dirigeants, administrateurs et agents respectifs contre toute réclamation, perte ou dommage à des personnes ou à des biens, toute charge ou amende gouvernementale et tout coût (y compris des honoraires d'avocat raisonnables) découlant de votre conduite à l'événement ou en rapport avec celle-ci.

**10. Données personnelles et protection de la vie privée.** DocuSign peut utiliser toutes les données personnelles ou informations que vous fournissez dans le cadre de l'événement conformément à la politique de confidentialité de DocuSign (<https://www.docusign.co.uk/company/privacy-policy>).

**11. Scan des badges dans les stands des sponsors.** Les Sponsors ou des tiers munis d'un lecteur de badges (chacun, un "Sponsor de l'Événement") peuvent souhaiter scanner votre badge lors de l'événement afin de pouvoir vous contacter pour vous fournir des informations sur leurs services ou offres spéciales. DocuSign n'est pas responsable du scan des badges du Sponsor de l'Événement. Vous reconnaissez qu'en autorisant un Sponsor de l'Événement à scanner votre badge, vous acceptez que DocuSign fournisse au Sponsor de l'Événement les informations que vous avez fournies à DocuSign lors de votre inscription, et vous acceptez de recevoir des communications de ce Sponsor de l'Événement après l'Événement. Si vous choisissez de vous retirer de ces communications, vous le ferez directement auprès du Sponsor de l'Événement. Les communications d'un Sponsor de l'Événement seront soumises aux pratiques de confidentialité du Sponsor de l'Événement, y compris sa politique de confidentialité. DocuSign n'est pas responsable des pratiques de confidentialité des Sponsors de l'Événement. Si vous ne souhaitez pas autoriser l'utilisation et la divulgation des renseignements décrits dans cette section, n'autorisez aucun Sponsor de l'Événement à scanner votre badge pendant l'événement.

VEUILLEZ NOTER QUE LE SCAN DES BADGES DES SPONSORS DE L'ÉVÉNEMENT EST FACULTATIF ET QUE LES PARTICIPANTS PEUVENT - SANS PÉNALITÉ - REFUSER DE FAIRE SCANNER LEURS BADGES LORS DE L'ÉVÉNEMENT.

**12. Droit applicable ; Lieu de juridiction.** Le présent Contrat et tout litige ou réclamation découlant de ou en relation avec celui-ci ou avec son objet ou sa formation (y compris, mais sans s'y limiter, les litiges ou réclamations non contractuels) sont régis par et interprétés conformément à la loi d'Angleterre et du Pays de Galles. Vous acceptez irrévocablement que les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles auront compétence exclusive pour régler tout litige ou réclamation découlant du présent Contrat ou de son objet ou de sa formation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels). Les dispositions de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises sont expressément exclues et ne s'appliquent pas au présent Contrat.

**13. Général.** Le défaut d'exercice d'un droit par DocuSign ne sera pas considéré comme une renonciation à tout autre droit. DocuSign ne sera pas responsable de tout manquement à ses obligations lorsque ce manquement résulte d'une cause indépendante de la volonté de DocuSign. Si, pour quelque raison que ce soit, une stipulation des présentes est jugée invalide ou inapplicable, les autres stipulations demeureront inchangées et la disposition invalide ou inapplicable sera réputée modifiée de sorte qu'elle soit valide et applicable dans la mesure maximale permise par la loi. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre DocuSign et vous en relation avec l'événement et remplace tous les termes, accords, propositions ou représentations antérieurs et contemporains, écrits ou oraux, concernant l'objet des présentes. Aucune partie du présent Contrat ne sera remplacée ou régie par un contrat-cadre de services ou tout autre accord entre DocuSign et vous concernant l'utilisation du service d'abonnement DocuSign.